



Action contre une collectivité territoriale

Par octogone

Bonjour,

Je voudrais savoir quelle juridiction je dois saisir et sous quelle forme je dois la saisir pour engager une contestation à l'encontre d'une collectivité territoriale.

Une société intercommunale d'enlèvement d'ordures ménagères en milieu rural m'impose une redevance forfaitaire abusive : chacune de mes poubelles de 90 litres qu'elle a enlevées cette année me coûte 35 ? !

En outre, contrairement à ce qu'elle prétend dans sa présentation, cette société ne lutte pas contre la production excessive d'ordures ménagères, au contraire elle encourage cette production.

Quelle juridiction dois-je saisir pour contester les factures de cette société, et quelle forme doit prendre cette saisine ?

Merci par avance pour votre réponse.